L'Echo des Tureaux

Bulletin municipal d'information
Numéro 39 – Novembre 2018

MAIRIE DE
Montaigu-le-Blin
Château Médiéval des XIII- XV- siècles

MONTAIGU LE BLIN

CONSEIL NATIONAL Village Fleuri DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION Village Etoile DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Entr'Allier Besbre et Loire

Edito

Les mois d'été marquent toujours une forte activité à Montaigu.
En premier lieu, cette année, le Mondial de Foot, et le résultat que l'on connait, nous a permis de garder un large sourire et nos associations ont « surfé sur la vague », nous offrant un calendrier de manifestations estivales bien rempli ; impossible de s'ennuyer l'été à Montaigu ! ***une commune rurale dynamique*** *où chacun peut trouver sa place !*
Et, de surcroit, nos associations ont eu la joie, tout comme l'équipe municipale, de pousser les portes de notre nouvelle salle des fêtes tant attendue.
La réussite de ce projet est le résultat d'une implication sans faille de tous, en particulier la commission des bâtiments dirigée par ***Paulo Fieschi****, l'architecte, les entreprises et moi-même. Nous avons mis toutes nos forces pour que ce beau bâtiment s'intègre parfaitement dans le paysage. Ce fût avec une certaine fierté, bien légitime, je crois, que nous l'avons inaugurée, entourés des Montacutains venus nombreux, des personnalités de notre département et nous savons que* ***cette belle réalisation s'inscrira dans le temps****.*
Depuis ce moment fort de partage et de convivialité, nous avons, comme à l'accoutumée, accueilli nos élèves à la rentrée scolaire. Nos effectifs se maintiennent et, bonne nouvelle, seront en progression en 2019.
Revenons enfin sur ***les désordres climatiques*** *qui se sont abattus sur notre village fin octobre. Après le vent, nous avons dû subir des chutes de neige « mortelles » pour bon nombre d'arbres et arbustes, mais aussi pour les lignes électriques dans certaines parties du village. Je pense ainsi à ceux qui se sont vus privés de chauffage et de lumière pendant de longues heures. Il nous a fallu dégager certains chemins, abattre quelques arbres menaçants, ramasser des montagnes de branchages. Merci à* ***Alain Charbonnier****, pour son aide précieuse, et je sais pouvoir compter sur* ***la solidarité et le civisme de chacun*** *d'entre nous pour participer au nettoyage et à la remise en état des petits espaces qui sont à notre porte….*
Nous poursuivrons ainsi cette belle dynamique de vie au service de tous.
Bonne fin d'année, nous pouvons d'ores et déjà prendre rendez-vous : la soirée des ***vœux de la municipalité*** *se tiendra* ***le 12 Janvier****. Merci pour votre fidélité et votre confiance. Bonne Lecture !*

Le Maire, Christine Martin-Tison

Un événement majeur …

La Salle des Fêtes nouvelle est arrivée !

Directrice de Publication
Christine Martin

Rédaction
Jean-Louis Périchon

S'il est un événement marquant de cet été 2018, c'est bien celui-là en effet !

Le 13 septembre dernier, **Marie-Françoise Lecaillon** Préfète de l'Allier, en compagnie de **Gérard Dériot** Sénateur, de **Claude Riboulet** Président du Conseil Départemental, de **Valérie Gouby** suppléante du Député Jean-Paul Dufrègne et de Christine Martin Maire de la commune, coupait le ruban qui, symboliquement et pour l'occasion, condamnait l'entrée de la « nouvelle » salle des fêtes.
Cette belle salle des fêtes que les nombreux invités : Montacutains, bien sûr, mais aussi maires du territoire Entr'Allier Besbre et Loire, responsables du domaine économique ou associatif, … découvraient alors avec bonheur et ravissement.
Etaient également présents, les responsables de la maîtrise d'oeuvre (notamment **Timothée Godron**, l'architecte auteur du projet) et les entrepreneurs qui, ainsi que l'a souligné Christine Martin dans son discours, pouvaient alors être fiers du travail réalisé. Soucieuse du détail et surtout sensible à cette part importante de la vie de la commune que représentent les locaux inaugurés ce jour, Madame le Maire, a reprécisé les grandes caractéristiques du projet : objectifs (mise aux normes diverses, amélioration des performances énergétiques et accessibilité), calendrier de réalisation (six mois de travaux, mais près de deux ans de réflexion au préalable) et financement (près de 80 % de subventions ; essentiellement de la part de l'Etat et du Département). Elle a aussi rappelé l'histoire du bâtiment qui, avant d'être salle des fêtes avait abrité, de 1936 à 1958, l'école primaire de la commune érigée par son illustre prédécesseur : **Jean-Baptiste Richet** .

Lors de leurs interventions respectives, les personnalités précitées se sont unanimement employées à souligner la qualité, l'esthétique et le confort des nouveaux locaux en insistant sur les critères louables ayant présidé à l'élaboration du projet : la recherche des économies d'énergie et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Elles ont aussi noté combien le projet ainsi réalisé leur paraît avoir été conduit en harmonie avec l'aspect général du village et la volonté de la municipalité de rendre celui-ci toujours plus agréable pour les habitants et plus attractif pour les personnes de passage.

La cérémonie inaugurale a en outre été l'occasion, pour le Sénateur Dériot, de remettre solennellement, à **Christine Martin**, les insignes de **Chevalier du Mérite Agricole** couronnant ainsi près de quarante années passées par cette dernière au service de monde agricole au travers de ses différentes responsabilités au sein du Crédit du même nom.

De gauche à droite :
Gérard Dériot, Marie-Françoise Lecaillon, Christine Martin, Claude Riboulet, Roger Litaudon et Valérie Gouby

L'équipe municipale aux côtés de la récipiendaire

La soirée s'est ensuite poursuivie dans l'ambiance conviviale par laquelle elle avait commencé et dans des conditions climatiques allant de pair, autour d'un cocktail pris à l'extérieur, puis d'un buffet à l'intérieur couronné par une superbe pièce montée en forme de … salle des fêtes, offerte par la récipiendaire.

Une salle des fêtes que l'on admire et ... qui se mange !

Premières utilisations ... : Du bonheur partagé !

Repas du CCAS

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en ce dimanche **7 octobre**, le traditionnel repas du CCAS était à la hauteur du cadre dans lequel il se déroulait.
Pour l'occasion, nombre de Montacutains qui n'avaient pu être présents lors de la cérémonie d'inauguration de la salle des fêtes, ont pu apprécier pleinement ce nouveau cadre, assis autour de nouvelles tables, rondes ou carrées, mais sans doute plus propices aux regroupements entre amis.

Quant au repas proprement dit, … assurément une belle réussite, tant par l'originalité et **la finesse des mets**, que par **la qualité du service** !

L'équipe des cuisinières, de gauche à droite,
debout : Christine, Liliane, Nicole, Monique, Michèle
assises : Georgette, Michèle, Virginie

Un grand **bravo aux bénévoles et organisateurs** de l'événement !

Dîner dansant du Comité des Fêtes

Manifestement, la nouvelle salle des fêtes donne envie. C'est ce que chacun semblait ressentir lors de ce premier dîner dansant réalisé le **20 octobre** dernier. Convives et danseurs parlaient aisément d'une salle des fêtes « parfaitement adaptée à son rôle ». Quant au Comité des Fêtes, il s'était surpassé pour l'occasion en préparant et en servant un repas à la hauteur, tout en **finesse et qualité**.

Retour sur l'été 2018 : Un agenda encore bien rempli !

La fête des voisins …… au camping des Voisins

La fête de la musique (23 juin 2018)

Le concert « Osez le Classique » de Musiques Vivantes (1er juillet)

Piano en famille avec le duo Chistiakova

Les concours de belote

18 juillet (Club des Aînés)

31 août (CCAS)

18 novembre (Comité des Fêtes)

La fête patronale (28, 29 et 30 juillet)

Comme chaque année, c'est l'une des fêtes patronales des environs la plus prisée, tant par le public que par les forains, avec une participation record au niveau restauration, un beau feu d'artifice le dimanche soir et un lundi de jeux et de détente toujours très apprécié des grands comme des petits.

La journée des métiers de l'artisanat (18 août)

Des artisans venus de tous les coins du Bourbonnais et des départements voisins

Les quarante ans du Musée Rural (18 août)

Quand patisserie rime avec Art ...

Le pique-nique des aînés (22 août)

Encore de l'ordre de 430 convives sur la place !

L'inauguration de la Brasserie des Tureaux (7 septembre)

C'est un Didier Neboud légitimement fier et heureux qui accueillait ce jour-là une centaine d'invités (équipes municipales, responsables des associations, clients et fournisseurs majeurs, ..). L'entreprenant Chef, comme toujours, entouré de sa famille, a vivement ému l'assistance en rendant un vibrant hommage à son père, « *toujours présent et toujours disponible* ».
Nul doute que la réputation de l'Auberge va vite rejaillir sur la Brasserie ….

Les chantiers au château

La situation progresse d'année en année et cet été, sans doute encore davantage que par le passé, la mise en valeur de l'édifice a avancé d'un grand pas.

Le site fait désormais l'objet d'un nouveau bail emphytéotique avec l'association Cacuiaura Chantiers qui succède à Etudes et Chantiers.

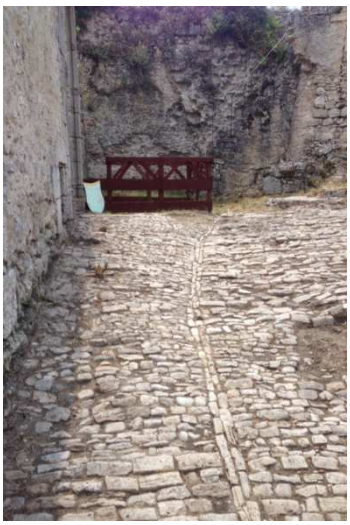

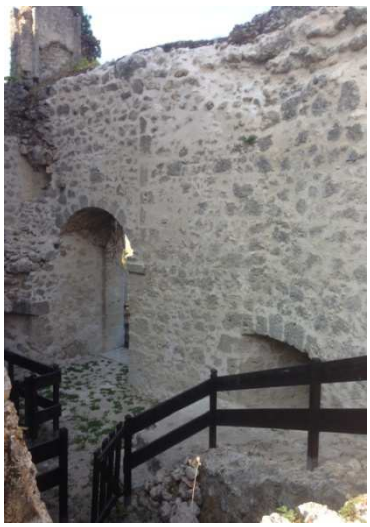

Automnale montacutaine (30 septembre) : Phénoménal !

On pensait que les 376 participants enregistrés l'an dernier à la **Randonnée d'Automne** de Montaigu Pace Forte (MPF) constituaient un record difficile à battre et pourtant, …. cette année, ce sont **445 marcheurs** qui sont venus arpenter les sentiers montacutains, par un soleil radieux, en ce dimanche 30 septembre.

Photo ci-contre :
Pascal Guerrin et Eric Dequidt, respectivement secrétaire et président de MPF et eux-mêmes, grands marcheurs

Ecole

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire !

Ils sont, cette année, **22 élèves** dans la classe unique (CE2, CM1, CM2) de Montaigu.

Leur nouvelle maîtresse s'appelle **Florine Corbara**. Originaire de la Haute-Loire, passionnée de théâtre, elle se déclare ravie d'enseigner en milieu rural, dans une classe multi-niveaux et témoigne d'une forte volonté de s'intégrer à la vie de notre village.

De surcroît (situation rêvée et devenue hélas tellement peu courante), elle habite au dessus de l'école.

Alors : excellente année scolaire à tous !

Côté mairie et associations

Une retraite attendue et méritée

Le 31 août dernier, notre ami **Patrick Chambonnière** avait convié ses collègues agents communaux et le conseil municipal pour l'accompagner à l'occasion de son départ en retraite. Une petite cérémonie simple, mais oh combien sympathique et pleine d'émotion.

« *Bonne retraite Patrick et passe nous voir de temps à autre !* », comme chacun n'a pas manqué de lui dire.

Montaigu au rythme africain !

Depuis le 11 Septembre, **chaque mardi, de 19h00 à 20h00**, la salle des fêtes de Montaigu le Blin a retrouvé son rythme africain.

Durant deux heures chaque semaine, les Amis des Ecoles vous proposent, après une bonne journée de travail, une activité bénéfique autant pour le corps que pour l'esprit.
Aussi n'hésitez pas à venir danser au rythme des percussions africaines !

Possibilité d'essayer durant deux cours gratuits. **Fabienne** est à votre disposition pour toutes informations au **06 65 67 84 74**

Tapisserie : une activité toujours soutenue et même, qui se renforce

En 2018, l'activité de la section tapisserie de Montaigu Place Forte est soutenue et renforcée par l'arrivée de quatre nouveaux membres. Là aussi, la parité s'invite puisque l'équipe compte de plus en plus d'éléments masculins.
C'est toujours avec plaisir que tapissières et tapissiers se retrouvent le vendredi après midi dans une ambiance de travail et de convivialité.

Les membres de la section souhaitent, dès maintenant, à tous les lecteurs de l'Echo des Tureaux, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Clins d'oeil ...

8ème rassemblement des "Montaigut de France"
(31430-Montégut-Bourjac – 29 et 30 septembre)

Insolite et adorable

Photo transmise par Bernadette et Joseph Martinant

Ami sportif : Bonjour !

Quand Daniel Trélut marque une courte pause devant la mairie ...

Il y a cent ans : L'Armistice

Comme tout le Pays, comme tous les ans (mais cette année, avec une intensité particulière), Montaigu s'est souvenu de la Grande Guerre ; cette guerre dont l'évocation, aujourd'hui encore, fait vibrer les esprits à l'unisson dans tout le pays.

Une manifestation embellie par la présence de l'Union Musicale de Lapalisse, qui a incité le public dans son ensemble (petits et grands) à chanter. Sans oublier notre fidèle Madelon (**Enora Chaussalet**) qui, comme en 14 (… 2014) était là ; cette fois, pour faire la lecture d'un émouvant poème.

Des nouvelles de la Com'com

Magazine « Entr'Abel et Vous »

Après divers dysfonctionnements de distribution ayant affecté le numéro "spécial présentation de la Com'com" et le premier numéro de « Entr'Abel et Vous » (semestriel d'information de notre Communauté de communes), voici le numéro 2 enfin arrivé dans chaque boîte aux lettres du territoire.

Projet de Territoire

Suite à une première et indispensable étape constituée par la réalisation d'une enquête citoyenne auprès de la population (cf. notre numéro 38 de mai 2018), les réflexions ont avancé bon train pendant l'été et, en cette fin d'année, la définition d'un plan d'actions concrètes est en cours.

L'intercommunalité disposera alors d'un outil indispensable pour aborder son avenir avec pertinence et efficacité en matière de développement et d'attractivité.

Trois axes d'actions ont, pour l'heure, été définis :
- le développement de **l'emploi**
- l'offre de **services à la population** au profit de l'attractivité du territoire
- le **rayonnement** du territoire par une stratégie touristique, patrimoniale et environnementale.

Mutualisation

Si l'enjeu majeur d'une intercommunalité est le développement économique et social au travers du projet de territoire, à n'en pas douter la mutualisation constitue un **moyen visible par tous** de démontrer des apports concrets et quotidiens de celle-ci.
Le principe de la mutualisation est de **mettre en commun** des savoirs, de l'expertise, des ressources humaines, des matériels et d'avoir des politiques d'achats permettant de réaliser des économies dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.
Aujourd'hui, deux actions (**à coût zéro pour les communes membres**) sont engagées dans le domaine :
- le développement de sites Internet communaux ;
- la réalisation de divers travaux d'aménagement ou d'entretien d'espace verts par une équipe d'insertion.

Notre commune est pleinement bénéficiaire du dispositif ; l'équipe Insertion étant déjà intervenue à deux reprises (juin et octobre) et la mise en œuvre d'un nouveau site Internet est en préparation, notamment par la formation de deux référents (**Marie-Laure Guitton et Florent Chaussalet**).

Entr'Allier Besbre et Loire aide ses communes

La Com'com a décidé d'affecter un **Fonds de Concours** visant à aider ses communes membres pour la réalisation de leurs projets de développement. 750 000 € d'aide ont ainsi été réservés sur trois ans, soit 250 000 € par an. Les critères de répartition sont les suivants :
- une part forfaitaire de 50 %
- une part au prorata de la population (25 %) et une part proportionnelle au potentiel financier de chaque commune (25 %).

Les communes peuvent déposer une demande d'aide (annuelle ou regroupée sur deux ou trois années). Montaigu-le-Blin se voit ainsi attribuer une **somme annuelle de 4 976 €**.
Le conseil municipal a récemment décidé d'affecter cette somme au réaménagement de bâtiments communaux.

Solidarité

8 décembre au matin, à Montaigu : **vente de brioches**

Merci d'avance pour **votre générosité** et pour l'accueil chaleureux que vous voudrez bien réserver à nos vendeurs, bénévoles du CCAS.

CCAS : Rappel

La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) a pour but de venir en **aide aux personnes démunies** de la commune et se préoccupe du **bien vivre des personnes âgées** de cette dernière.

Elle n'existe que par l'implication de **bénévoles** et financièrement par une subvention annuelle allouée par le conseil municipal, le produits d'actions caritatives (exemple : organisation d'un concours de belote ou d'un spectacle), ainsi que par les dons divers en provenance de personnes morales ou physiques.

Infos pratiques

Tarifs de location des salles communales

Locations ponctuelles

Prestations	Personnes (morales ou physiques) de la **commune**			Personnes (morale ou physiques) **extérieures** à la commune	
	Associations	Particuliers	Auberge	Associations	Particuliers
Salle des Fêtes avec cuisine	60 € (*)	210 €	210 €	200 € (week-end) 110 € (journée)	320 €
Cuisine seule	60 € (*)	100 €	100 € (week-end) 90 € (journée)	170 € (week-end) 90 € (journée)	170 €

(*) : Première location offerte

Locations annuelles

Froggy Gym : 100 € - Amis des Ecoles : 100 € - Bridge : 300 € - Aînés : 200 € - MPF : 225 €

Infos SICTOM

Pour tous renseignements :
04 70 45 51 67 - www.sictomsudallier.fr

Encombrants et épaves

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles** à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur **inscription auprès de la mairie**.
Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessibles au personnel de collecte, au voisinage des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation.
A Montaigu-le-Blin, la collecte est prévue le mercredi **23 janvier** 2019.

Les meubles aussi se recyclent ...

Chaises, cannappés, fauteuils, éléments de cuisine, literie, tables, buffets, mobilier de jardin, ... ; tous ces équipements devenus inutiles ou abîmés, peuvent être déposés dans la benne "mobilier" de certaines déchetteries.

... Tout comme les tissus

A déposer dans un sac bien fermé, qu'ils soient en bon état, usés ou déchirés, mais non humides. Chaussures groupées par paires.

Important : Composteurs du cimetière

Souhaitant s'engager dans une démarche globale de réduction des déchets, la commune a été accompagnée par le SICTOM Sud-Allier pour créer un véritable point déchets aux abords du cimetière. Depuis maintenant trois ans, des composteurs ont ainsi été installés aux côtés des bacs réservés aux ordures ménagères.
Nous rappelons que **les composteurs** sont destinés à l'accueil des **seuls déchets organiques** : terre, fleurs et plantes fanées, qui sont ensuite valorisées sur place sous forme de terreau. **Les pots, films plastiques et fleurs artificielles** sont toujours **à jeter avec les ordures ménagères**.
Soucieuse de la propreté de son cimetière et de la protection de l'environnement, la municipalité remercie chacun de bien vouloir respecter ces consignes de tri, faciles à appliquer, et qui visent à limiter et valoriser au mieux nos déchets.

ENEDIS

Dernière minute : Enedis (le distributeur d'électricité) vient d'informer la mairie du déploiement des compteurs **Linky**, à Montaigu-le-Blin, à partir de **novembre 2019**.

Etat-Civil

Mariage : le 14 août, **Marie TANDONNET** et **Humbert DUCHON**

Décès : le 26 juillet, Paulette (dite **Marie-Claude**) **DINET** (79 ans)